



NUISANCES LGV SARTHE

Assemblée Générale
Ordinaire et Extraordinaire

Mercredi 28 Novembre 2018
Neuville sur Sarthe

ACCEPTEZ-VOUS LES NUISANCES ?



Introduction

G rard Gasnier

Mme V ronique Cantin

(Maire de Neuville sur Sarthe)



Nous ont priés de les excuser :

Mme Nadine Grellet-Certenais

Sénatrice

Mr Louis-Jean de Nicolaÿ

Sénateur

Mr Dominique Le Mèner

Président Conseil Dpt

Mme Pascale Fontenel-Personne

Députée

Mr Jean-Carles Grelier

Député

Mr Fabien Lorne

Conseiller Dpt

Mme Marietta Karamanli

Députée

Mr Damien Pichereau

Député

Mme Sylvie Tolmont

Députée



ORDRE DU JOUR

1. Introduction de la réunion
2. Le rapport d'activités
3. Le rapport financier
4. Nouveaux statuts
5. Election du conseil d'administration
6. Actions et Perspectives
7. La parole aux élus
8. Questions diverses



Le rapport d'activités

Laure Artru

L'activité du CRI72 ... en chiffres !!!

17	Réunions publiques d'information
6	Réunions CRI 72
5	Réunions en Préfecture
7	Rencontres avec nos élus
60	Courriers du CRI72
4	Manifestations
19	Interventions de nos élus (Sénat, Assemb. Nationale, courriers)
696	Dossiers techniques déposés
3	Cabinets d'avocats rencontrés
128	Articles journaux (Maine libre, Ouest France, Actu, ...)
11	Interviews/info Radio (France bleu , Sweet FM, Fréq. Sillé ...)
5	Reportages TV (TF1, FR3, France 2, ...)
3 913	Accès sur le site internet du CRI72 http://cri72.e-monsite.com
1 119	Signatures de la pétition sur change.org
727	Signatures de la pétition sur Nos opinions.com

CRI72 - Les évènements marquants 2017/2018 1/2

02 Juillet 2017

Ouverture de la LGV

Septembre 2017

Réunion en **préfecture** de la SNCF, Eiffage, et élus.
CEREMA missionné pour campagnes de mesures

Octobre 2017

Réunion des associations de Riverains 35, 53, 72
« Collectif de Réprésentation des Intérêts de riverains »
Mutualisation des compétences des courriers
Plateforme commune 1

Novembre 2017

Création du CRI72 . Organisation collégiale
Désignation des référents sarthois
1^{ère} manifestation à la préfecture et gare du Mans

Décembre 2017
à Avril 2018

17 Réunions publiques d'information avec les
référents

CRI72 - Les événements marquants 2017/2018 2/2

Mars 2018

Dépôt des statuts de **l'ADEN**
France 2 : Emission Complément d'enquête
2^{ème} manifestation CRI72 à Savigné.

Mai 2018

Remise au préfet de 696 dossiers techniques

Juin 2018

***Remise mesures par la CEREMA en préfecture**
***CGEDD missionné par le gouvernement**

Juin 2018

Amendement loi Nouveau Pacte Ferroviaire

Mai à Août

***Les avocats** : choix du cabinet

Août 2018

Réunion des 3 CRIS : 2^{ème} plate-forme
Rencontre mission CGEDD 5 sites visités

Oct. 2018

Point avancement mission CGEDD (LGVSEA/LGVBPL)
Opinion juridique sur l'arrêté ministériel 3 CRIS

Nov. 2018

Recours gracieux contre l'arrêté ministériel CRI 72

8 Juin 2018 : Remise des mesures CEREMA

- En présence de la CEREMA organisme missionné pour les évaluations des bruits des trains (attendues depuis 03/2018!)
- En présence d'EIFFAGE, de SNCF réseaux , du préfet
- En présence de nombreux Maires membres ADEN, Sénateurs, Députés et Conseillers régionaux /départementaux
- En présence de 7 membres du CRI72

LES RESULTATS SONT EN CONFORMITE AVEC L'ARRETE DE 1999

SEULE L'ACTION EN JUSTICE PERMETTRA DE FAIRE VALOIR NOS DROITS

L'ETAT MISSIONNE LE CGEDD

La mission du Conseil Général Environnement et du Développement Durable

- Diligentée par la ministre des transports en juin 2018
- Objectifs : Etablir un rapport de la situation des riverains par rapport aux nuisances de la ligne LGV BPL et engager une médiation
- Les méthodes?! Visite d'une commission de 3 représentants dans chaque département pendant une journée
- Les moyens ??? Pas de budget
- Les résultats ?? Attendus initialement fin novembre 2018...pas avant le début d'année 2019

LES AVOCATS

- 3 Interventions gracieuses en réunion et conseils de Me Forcinal
 - 2 RDV avec Me Pierre Olivier Sur en juin 2018
 - 2 RDV avec Me Corinne Lepage en juillet et septembre 2018
-
- Demande à Me Lepage d'établir une opinion juridique sur la validité de l'arrêté ministériel de 1999
 - Opinion juridique rendue le 15/10/2018 : l'arrêté est illégal
 - Envoi du recours gracieux contre l'arrêté mi novembre (CRI72)

l'arrêté du 8 novembre 1999

modifiant la loi de décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit et son décret d'application de 1995 relatif au bruit des infrastructures terrestres
est illégal

- **Pourquoi est-il illégal ?**

il est obsolète, il intègre des indicateurs moyennés qui ne correspondent pas au problème de l'émergence des pics de bruit des TGV

- **Pourquoi demander son abrogation ?**

car les mesures CEREMA ont été faites selon un arrêté ministériel obsolète et illégal.

- **Que faut-il attendre de cette demande d'abrogation ?**

contraindre le gouvernement à modifier la loi plus vite qu'il ne le ferait spontanément, arguer de ce changement de législation pour obtenir au moins des aménagements en rapport avec la nouvelle législation

Conclusions des activités du CRI 72

De Juillet 2017 à Juin 2018

*Après une période **riche médiatique et médiatisée** ...

Mais Sans résultat probant !!!

Grand Merci aux Médias régionaux et nationaux

(Presse écrite, radios, télés)

Grand Merci à nos élus pour leur soutien

(Sénateurs, Députés, Maires++, Conseillers départementaux)

De Juillet 2018 à Novembre 2018

***Long silence médiatique ... mais préparation en coulisses des actions futures :**

1. Rencontre avec les avocats pour expliquer nos actions et réfléchir à notre stratégie
2. Rencontre avec les autres CRIS Mayenne (53) et Ille et Vilaine (35)
 - Mettre en commun nos revendications : plate forme 2
 - Discuter des propositions des avocats : demande commune d'une opinion juridique concernant l'arrêté ministériel de 1999

MERCI AUX MEMBRES DU CRI 72

A vous adhérents

De plus en plus nombreux plus de 600 à ce jour
Venus aux réunions d'information; aux manifestations
Soutenant financièrement nos actions : appel de fonds cet été

A vous référents

(dont les équipes doivent être renforcées à 2 par commune)
Pour votre participation à l'organisation des soirées d'information
Pour votre aide à la rédaction des dossiers techniques

A vous comité restreint du CRI 72

NOUS AURONS BESOIN DE TOUS POUR LES ACTIONS FUTURES



Le rapport Financier

François Coroller

RAPPORT FINANCIER 2018 au 22/11/2018

DEPENSES	€	RECETTES	€
		Reliquat 2017	823,69
Assurance	108,78	396 adhérents à jour sur 600	2 376,00
Fournitures diverses encre, papier, timbres, envelop., LR, banderole, pancarte	298,68	supplément en dons	350,00
		Appel de dons	4 329,00
		Réponse : 26,9 % des adhérents	
Train	756,30		
Avocats	4 881,20	Contributions	
Cabinet SUR		CRI 53	360,00
Cabinet LEPAGE			
Illégalité de l'arrêté de 1999		Fédération ALTO Degré	300,00
Recours gracieux			
Me FORCINAL (conseil gracieux)		CRI 35	500,00
Divers			
banque recherche d'adresse	10,00		
	6 054,96		9 038,69

Reste en banque : 2 983,73 €



Nouveaux statuts

Emmanuel de Beaucourt



Election conseil d'administration

Anne Marie Guitton

Les gestionnaires actuels et candidats au C.A.

Laure Artru	Médecin
Christine Baron	Employée
Emmanuel de Beaucourt	Avocat
Philippe Carlach	Retraité Informaticien
Francois Coroller	Retraité Renault
Gérard Gasnier	Enseignant retraité
Marie-Jo Guilpain	Retraîtée NTN
Dominique Guilpain	Retraité Renault
Anne-Marie Guitton	Enseignante retraitée
Stéphane Hérin	Acousticien
Roger Legeay	Retraité
Patrick de Montjoie	Agriculteur

Liste des référents par commune 1/2

AIGNE

AUVERS LE HAMON

BRAIN-sur-GEE

CHANTENAY-VILLEDIEU

CHANTENAY-VILLEDIEU

CHAUFOUR NOTRE DAME

CONNERRE

COULANS-sur-GEE

CRANNES EN CHAMPAGNE

DEGRE

DEGRE

FONTENAY-sur-VEGRE

JOUE L'ABBE

JUIGNE-sur-SARTHE

LA BAZOGE

LA MILESSE

LA QUINTE

LA QUINTE (bis)

LAVARDIN

CHARPENTIER Franck

GUILPAIN Marie Joséphe

METIVIER Colette

CARLACH Philippe

DE BEAUCOURT Eloïse

BOURGOIN Jacky

GASNIER Gérard

GUITTON Anne-Marie

FABLE Michèle

LEMARIÉ Géraldine

DE MONTJOIE Patrick

FOUCHER Laurent

PAQUIER Chantal

Liste des référents par commune

2/2

LOMBRON

BARON Christine

LOMBRON

FARIAULT Nicolas

LOMBRON

YEGRE-LEGRAND Louise

LOMBRON

JACQUET Rodrigue

MAIGNE

MONTFORT Le GESNOIS

POITRENAUD Coralie

NEUVILLE-sur-SARTHE

LEGEAY Roger

PIRMIL

POILLE-sur-VEGRE

SAINT CORNEILLE

SAINT SATURNIN

SAVIGNE l'EVEQUE

VERGER Ghislaine

SAVIGNE l'EVEQUE

ARTRU Laure

SAVIGNE l'EVEQUE

COROLLER François

SAVIGNE l'EVEQUE

HERIN Stéphane

SILLE LE PHILIPPE

DUGAST Claudia

SILLE LE PHILIPPE

GERMAINE Michel

SILLE LE PHILIPPE

SOUFFRONT Jean William

SOULIGNE FLACE

PORTEHAULT Bruno

VALLON-sur-GEE



Actions & Perspectives

Laure Artru

Que veut le CRI72 ?

« réduire et compenser »

- **Réduire : diminuer les nuisances.**
- **Compenser : conserver la valeur de notre patrimoine.**

→ En diminuant les nuisances , la valeur du patrimoine est revalorisée

Mener des actions en justice est notre seul moyen de défense

- Ce qui a justifié **de changer nos statuts** de l'association qui passe d'une forme collégiale à une forme classique pour lui permettre d'agir « d'ester » en justice.
- Ce qui justifie **d'augmenter les capacités** de notre association, en recrutant de nouvelles compétences, dans des domaines variés, pour un temps d'action plus long.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!

Principes des recours juridiques

- **Des actions communes** diligentées au nom de notre association par notre avocat contre l'Etat et indirectement la SNCF.
- **Des recours individuels** accompagnés par le CRI 72 et regroupés car la « class action » n'existe pas en France, aux USA, elle consiste à missionner une association ou ses représentants à vous défendre collectivement.

Notre force est le nombre : 686 dossiers de plaintes et dossiers techniques remis en préfecture en mai 2018.

Ils constituent déjà une base solide pour le dépôt des dossiers .

Le CRI 72 a choisi Me Corinne LEPAGE

- Ancienne ministre de l'Environnement 1995
 - Présidente de CAP21 /Le rassemblement citoyen 2000
 - Députée Européenne 2009-2014
 - Avocate
 - *elle défend : grandes entreprises ou start up collectivités publiques, associations.
 - * elle s'occupe de dossiers d'environnement, affaires, énergie et santé environnementale, pollution, catastrophes naturelles et industrielles.
- Avocate parties civiles :
- Amoco Cadiz 1978, Erika 2006, Xynthia 2010

En attendant la venue de Me Corinne Lepage que peut-on faire ?

- **Réfléchir avec le Conseil d'administration du CRI72** à une meilleure organisation de notre mouvement : les référents sont conviés à assister à la première réunion du nouveau C.A.
(le 7/12/2018 19 h à Coulans-sur-Gée salle Annie Lescop)
- **Regrouper** le maximum d'éléments des **dossiers techniques** envoyés.
- **Contact**er des **cabinets d'expertises** pour d'éventuelles mesures complémentaires.
- **Se signaler à l'Agence Régionale de Santé** car nous avons besoin de plus de déclarations de souffrance de riverains.

Déclaration à l'Agence Régionale de Santé

- Depuis la mise en service de la ligne LGV, **vous rencontrez des problèmes de santé** : dépression, perte ou prise de poids, perturbation du sommeil, gêne, diminution des performances scolaires, mal de tête, etc...
- **Vous devez écrire un courrier** au Dr Yabiya DEBBAGH pour expliquer vos troubles en expliquant comment ceux-ci sont apparus de façon chronologique par rapport à la mise en service de la ligne :
« je soussigné(e) M ou Mme.. certifie souffrir depuis.. »
- **Accompagnez le ou pas d'un certificat médical** de votre médecin traitant.

SIGNALEMENT AUX ARS

**A l'attention du Dr YABIYA DEBBAGH
Agence régionale de Santé
Délégation territoriale de la Sarthe
Pôle administratif Paixhans – Bâtiment A 2ème étage
19 boulevard Paixhans – CS 71914
72019 LE MANS Cédex 2**

Secrétariat 02 44 81 30 32 - Mme BROSSARD
Ingénieur environnemental bruit, pollution sonore 02 44 81 30 30
Email : ars-dt72-sspe@ars.sante.fr
(SSPE : sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement).
au Siège régional : ars-pdl-reclamations@ars.sante.fr
Réclamation

CRI72 : tout reste à faire !

- Notre force : le nombre
- Notre but : réduire les nuisances pour revaloriser notre patrimoine
- Notre avocate : Me Corinne Lepage
- Notre stratégie : des actions dirigées au nom du CRI et des actions individuelles regroupées



**« Il n'est de batailles perdues
que celles qu'on ne livre pas »**

REUNION D'INFORMATION

Me LEPAGE

VENDREDI 18 JANVIER 2019

20 H

Lieu à définir



La parole aux élus



Questions diverses



MERCI
de votre présence
et
de votre attention